

Tournesol : Interventions de saison



Le binage

Un complément au désherbage chimique à réaliser entre le stade 2-4 feuilles et le stade 10-12 feuilles du tournesol

Le binage est d'autant plus efficace qu'il est pratiqué sur des adventices jeunes (2-3 feuilles maximum, et par temps séchant).

Conseil :
• Opérez lentement et utilisez des disques de protection pour travailler

à des stades précoces (1 à 2 feuilles du tournesol) ou le plus près possible de la ligne. A partir de 3-4 feuilles, il est possible d'effectuer un léger buttage sur la ligne en retirant les disques de protection et en augmentant la vitesse de passage.

Tournesols sauvages

Ne vous laissez pas envahir !

Quelques pieds de tournesols sauvages dans une parcelle de tournesol suffisent pour occasionner en quelques années une infestation très forte et très nuisible.

Les pertes de rendement peuvent dépasser 10 q/ha, voire compromettre la récolte.

Ces tournesols sont actuellement très présents dans le Sud-Ouest (nord du Gers et Lauragais) et Poitou-Charrentes.

♦ Si vous n'avez pas encore observé de tournesol sauvage dans votre parcelle, soyez attentif ; observez votre parcelle en début floraison et arrachez les pieds avant la formation des graines .

Pour les reconnaître : Hauteur souvent supérieure à 2 m et pouvant dépasser 3 m, port buissonnant, tige, pétiole et parfois capitule souvent de couleur violacée, égrenage marqué des capitules à maturité ; floraison très échelonnée.
♦ Pour en savoir plus, demandez la



fiche «Halte aux tournesols sauvages» (édition CETIOM 2010) Gratuite sur demande auprès du CETIOM (05 62 71 79 36) ou de votre organisme technique.

Bore : Pas d'impasse !

Apportez le bore en végétation entre le stade 10 feuilles et le stade LPT (Limite Passage Tracteur)

Le tournesol est un gros consommateur de bore : il absorbe environ 400 g/ha dont 80 % entre les stades «5 paires de feuilles» et «bouton floral». Ne pas apporter de Bore c'est courir le risque d'une carence dont

les conséquences peuvent être lourdes : jusqu'à 10 q/ha et 5 points d'huile en moins.

Attention ! tout apport de bore après l'apparition de symptômes est inutile, les effets de la carence sont

alors irrémédiables

♦ **Dose à apporter :** 300 à 500 g/ha soit environ 3l de produit liquide à 150 g/l de bore. L'apport de bore en végétation peut être réalisé à l'occasion du traitement fongicide.

Phomopsis : restez vigilants !

Raisonnez le traitement en fonction de votre variété, de votre situation et de l'analyse de risque diffusée dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) de votre région

Les enquêtes terrain menées régulièrement par le CETIOM montrent que la maladie peut se développer car l'inoculum est très présent : le risque d'attaque est donc bien réel.

Un contexte pluvieux associé à

des températures relativement chaudes est favorable aux attaques nuisibles, en particulier, dans toutes les situations (vallées en particulier) où le tournesol présente un développement végétatif im-

portant voire exubérant.

Dans ces situations, un traitement préventif est alors à prévoir au stade limite passage tracteur, surtout si vous avez semé une variété PS (Peu Sensible).

En pratique, contre la phomopsis : Pensez à raisonner le traitement en fonction de votre variété, de votre situation et des BSV

Faut-il traiter ?	Variété P (résistante)	Variété TP (Très peu sensible)	Variété PS (Peu sensible)	
			Situations favorables	Autres cas
	Jamala	0 à 1 traitement selon BSV	1 traitement préventif systématique au stade LPT*	0 à 1 traitement Stade LPT* selon BSV

* Stade LPT = Limite Passage Tracteur

Produit autorisé contre la phomopsis : seul le CORBEL (E. I. S. A.), est autorisé

Parcelles favorables au phomopsis :
Toutes les situations conduisant à un fort couvert végétal :
• sols profonds : alluvions de vallées, teneurs de lias de cailloux, etc...)
• sols moyennement profonds avec un des caractères suivants :
- peuplement très fort : plus de 66 000 plantes levées
- reliquats azotés au semis, apport régulier de matière organique
- semis précoces ou très précoces

Pour en savoir plus :

- Brochure technique tournesol Sud 2010 - Disponible gratuitement auprès du CETIOM par téléphone : 05.62.71.79.36 (E. Broquet) ou 01.30.79.95.40 (M. Méance) ou sur www.cetiom.fr rubrique publication
- www.cetiom.fr : rubrique Tournesol et rubrique régionale «espace région Sud».

Pour tous renseignements : Chambre d'Agriculture du Gers - D. Métayer - Tél : 05.62.61.77.13 - Cétiom - F. Duroueix - B. Roux - V. Lecomte - Tél : 05.62.71.79.36